



RÉDIGER SON CONTRAT PÉDAGOGIQUE EN LIGNE

LA FICHE ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

HEPH - CONCORCET
SERVICE D'APPUI PÉDAGOGIQUE





Non-Commercial

Others can copy, distribute, display, perform or remix your work but for non-commercial purposes only.

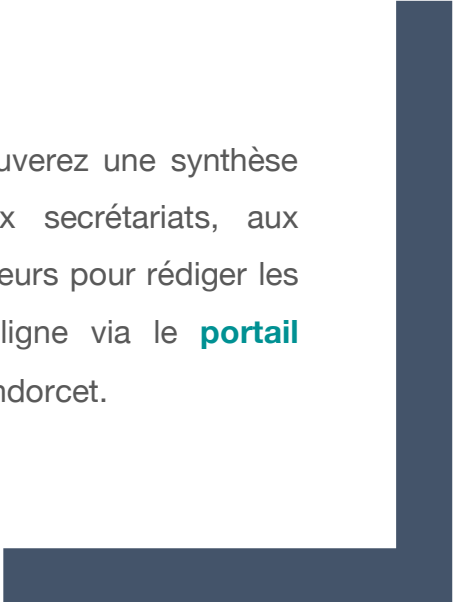
TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	3
Introduction	4
La fiche Unité d'enseignement.....	5
La fiche Activité d'apprentissage	6
GESTION DES ACCÈS	7
Accès - profil enseignant.....	8
Accès - profil coordinateur	11
LA FICHE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	15
Informations administratives	16
Informations pédagogiques	16
Outils pédagogiques.....	18
Modalités d'évaluation	18
LA FICHE ACTIVITÉ D' APPRENTISSAGE.....	20
Informations administratives	21
Informations pédagogiques	21
Outils pédagogiques.....	23
Modalités d'évaluation	24
POUR ALLER PLUS LOIN !	26
Vérifier le contenu d'une fiche.....	27
Copier le contenu d'une fiche	28
Imprimer une liste d'étudiants.....	29
GLOSSAIRE.....	31



INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans ce document vous trouverez une synthèse des informations utiles aux secrétariats, aux enseignants et aux coordinateurs pour rédiger les contrats pédagogiques en ligne via le [portail enseignants](#) de la HEPH-Condorcet.



Introduction

Dans le cadre du **décret Paysage**, une nouvelle application de gestion des contrats pédagogiques a été développée à la HEPH - Condorcet. Celle-ci permet à chaque enseignant de structurer, puis d'encoder sous forme de fiches, les informations utiles à l'étudiant pour se lancer efficacement dans ses unités d'enseignement et activités d'apprentissage.

Les fiches unités d'enseignement et activités d'apprentissage sont utilisées comme un outil de communication destiné à aider les futurs étudiants dans le choix de leurs études mais également à informer nos étudiants sur les attentes et objectifs de chaque unité d'enseignement inscrite au programme.

Ces fiches guident l'étudiant dans le choix des cours qu'il suivra tout au long de son parcours à la Haute École. Elles constituent la carte d'identité des unités d'enseignement et activités d'apprentissage et leur contenu est accessible à toute personne qui consulte nos catalogues de formations en ligne. Il est donc indispensable que celles-ci soient mises à jour annuellement pour correspondre à ce que vous avez décidé de mettre en œuvre dans vos cours.

L'ensemble des informations reprises dans ces fiches constitue la base minimum du plan de cours que vous devez communiquer à vos étudiants en début d'année. Ce plan de cours constitue le contrat établi entre l'enseignant et ses étudiants et permet d'organiser au mieux les activités d'apprentissage d'un programme d'étude afin d'atteindre les objectifs visés au terme de la formation. Actuellement, les fiche unités d'enseignement sont complétées par le responsable de l'unité tandis que les fiches activités d'apprentissage sont rédigées par les titulaires d'un cours ou d'une activité.

La fiche Unité d'enseignement

La fiche **Unité d'enseignement** constitue la carte d'identité d'une unité d'enseignement dont le contenu est rendu accessible à toute personne qui souhaite des informations sur l'offre d'enseignement d'un cursus proposé à la HEPH-Condorcet.

Dans sa forme actuelle, la fiche Unité d'enseignement est toujours divisée en quatre parties, cohérentes entre elles :

Les **informations administratives** indiquent à l'étudiant les caractéristiques principales de l'unité d'enseignement, encodées par le secrétariat de la catégorie.

Les **informations pédagogiques** permettent à l'étudiant de situer l'unité dans son profil d'enseignement et précisent son rôle et ses objectifs.

Les **outils pédagogiques** offrent à l'étudiant une vue d'ensemble sur les outils, méthodes et supports utilisés par les enseignants au sein de leurs cours.

Les **modalités d'évaluation** précisent les caractéristiques, spécifiques ou non, de l'évaluation de l'unité d'enseignement et de ses activités d'apprentissage.

Quelques-uns des éléments administratifs contenus dans cette fiche sont générés automatiquement par l'interface sur base des données encodées par le secrétariat de catégorie durant la phase d'encodage des programmes d'études. Les autres données doivent être introduites par les responsables de l'unité d'enseignement notamment l'objectif général et les compétences préalables. Ces informations doivent être encodées au plus tard pour le **1^{er} septembre**.

La fiche Activité d'apprentissage

La fiche Activité d'apprentissage constitue la carte d'identité d'une activité d'apprentissage. Elle permet à l'enseignant de préciser certaines informations spécifiques à l'organisation des cours et activités dont il a la charge durant l'année.

La fiche Activité d'apprentissage est divisée en quatre parties, semblables aux items de la fiche Unité d'enseignement :

Les **informations administratives** indiquent à l'utilisateur les caractéristiques principales de l'unité d'enseignement. Comme pour l'unité d'enseignement, ces données sont encodées par le secrétariat de la catégorie.

Les **informations pédagogiques** permettent à l'utilisateur de situer l'unité dans son profil d'enseignement et précisent les acquis d'apprentissage à atteindre au cours de l'activité d'apprentissage.

Les **outils pédagogiques** offrent à l'utilisateur une vue d'ensemble sur les outils, méthodes et supports utilisés par les enseignants au sein de leurs cours. Ces informations peuvent être différentes pour chaque activité d'apprentissage.

Les **modalités d'évaluation** précisent les caractéristiques, spécifiques ou non, de l'évaluation de l'unité d'enseignement et de ses activités d'apprentissage. Elles sont rédigées par l'enseignant si l'évaluation de l'unité d'enseignement est identifiée comme pondérée ou globale.

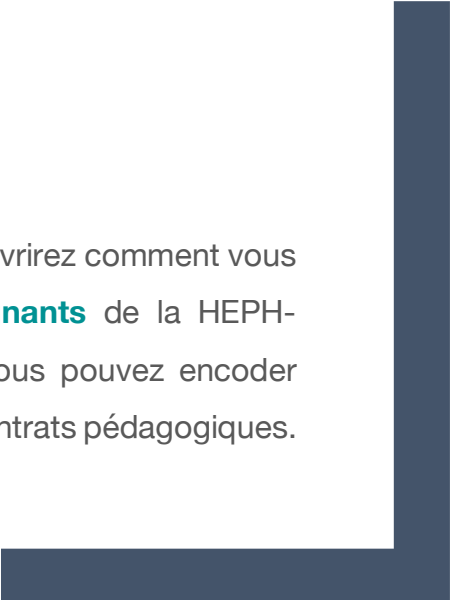
Quelques-uns des éléments administratifs contenus dans cette fiche sont générés automatiquement par l'interface sur base des données encodées par le secrétariat de catégorie durant la phase d'encodage des programmes d'études. Les autres données, essentiellement liées aux pratiques d'enseignement doivent être introduites par les titulaires de l'activité d'apprentissage au plus tard pour le **1^{er} septembre**.



RÉDIGER SON CONTRAT PÉDAGOGIQUE EN LIGNE

GESTION DES ACCÈS

Dans ce chapitre, vous découvrirez comment vous connecter au **portail enseignants** de la HEPH-Condorcet à partir duquel vous pouvez encoder puis visionner vos fiches et contrats pédagogiques.



Accès - profil enseignant

Se connecter à la plateforme

Pour se connecter à la plateforme, rien de plus simple ! Rendez-vous sur le [portail enseignants](#) accessible via l'eCampus ou directement sur le site <https://profs.condorcet.be>

Bienvenue sur nos services authentifiés

L'accès à ce site est sécurisé, veuillez saisir vos paramètres d'accès dans le formulaire ci-dessous

Sécurité ([Afficher l'explication](#))

☒ Il s'agit d'un ordinateur public ou partagé
☐ Il s'agit d'un ordinateur privé

nom d'utilisateur (matricule):

Mot de passe :

[Ouvrir une session](#)

© 2009 Université de Mons
© 2006 TMG Form-Auth Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Une fois sur la page d'accueil, introduisez votre adresse email Condorcet puis le code s'y référent. Pensez à désactiver les logiciels anti-publicité (*Adblock*, *Youblock*, etc.) éventuellement installés sur votre navigateur.

Gestion des informations académiques

Pour modifier vos fiches Unités d'enseignement et Activité d'apprentissage, cliquez sur l'onglet gestion des informations académiques.

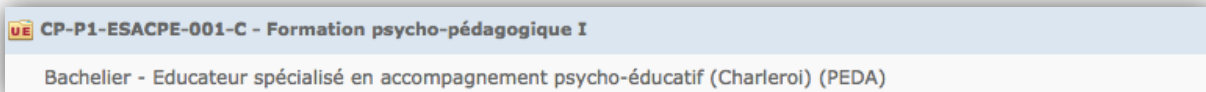


The screenshot shows the HEPH - Condorcet interface. On the left, a sidebar contains a menu with 'Gestion des informations académiques' and 'Listes'. The 'Gestion des informations académiques' item is highlighted with a red circle. Below the menu is the 'Pôle Hainuyer' logo. On the right, the header 'HEPH - Condorcet' is displayed. Below the header, there are three sections: 'Documents utiles :', 'Personne de contact : [Simon RENAUT](#)', and 'Support informatique : [Support GESTAC](#)'.

Via le menu *liste*, vous avez également la possibilité de télécharger différentes listes d'étudiants inscrits à vos activités d'apprentissage. La liste des absences justifiées, encodées par les secrétariats, est également disponible pour chaque activité d'apprentissage. Ce point est détaillé dans le dernier chapitre *Pour aller plus loin !*

Sélection d'une unité d'enseignement

Si vous êtes identifiés par la direction de catégorie comme responsable d'une ou plusieurs unités d'enseignement, vous devriez les voir apparaître en milieu de page.



The screenshot shows a unit selection bar. The top part of the bar displays 'UE CP-P1-ESACPE-001-C - Formation psycho-pédagogique I'. The bottom part of the bar displays 'Bachelier - Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (Charleroi) (PEDA)'.

Sélection d'une activité d'apprentissage

Si vous êtes identifiés par la direction de catégorie comme titulaire d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, vous devriez les voir apparaître en milieu de page.

 **P-CPSY-001 - Questions spéciales de psycho-pédagogie 1**

Bachelier - Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (Charleroi) (PEDA)

Si plusieurs activités d'apprentissage ou unités d'enseignement portent le même nom, vous pouvez vérifier à quel programme d'études celles-ci se rattachent, sa catégorie et son implantation.

Le code d'une unité d'enseignement peut également vous aider à identifier l'unité d'enseignement au sein d'un cursus.

Exemple : CP-P1-ESACPE-001-C signifie que l'unité d'enseignement est située dans la catégorie pédagogique (**P**), attachée au premier bloc d'un bachelier professionnalisant (**P1**), au sein de la section éducateur spécialisé (**ESACPE**) à Charleroi (**C**).

En tant que titulaire, vous avez accès à l'ensemble des fiches d'activités d'apprentissage et de vos unités d'enseignement. A ce titre, vous pouvez identifier puis modifier le statut d'avancement de votre travail, indiqué en vert à côté de l'intitulé de la fiche.

En attente de validation : statut par défaut. L'enseignant indique qu'il est en train de modifier les données reprises dans sa fiche.

Validée par l'enseignant : l'enseignant indique qu'il a terminé de modifier les données reprises dans sa fiche. Une fiche ne peut être validée que si toutes les informations obligatoires sont encodées.

Contrôlée : le coordinateur indique qu'il a vérifié et corrigé l'ensemble des données rédigées par l'enseignant. La fiche peut maintenant être publiée sur l'interface de lecture <https://fiches.condorcet.be>

Accès - profil coordinateur

Se connecter à la plateforme

Pour se connecter à la plateforme, rien de plus simple ! Rendez-vous sur le [portail enseignants](#) accessible via l'eCampus ou directement sur le site <https://profs.condorcet.be>

The screenshot shows a login interface for the 'pôle hainuyer' platform. At the top left is the logo, which consists of a stylized 'b' and 'P' with a red dot, followed by the text 'pôle hainuyer'. To the right of the logo, the text 'Bienvenue sur nos services authentifiés' is displayed in red. Below this, a message states: 'L'accès à ce site est sécurisé, veuillez saisir vos paramètres d'accès dans le formulaire ci-dessous'. The form includes a security section with the text 'Sécurité (Afficher l'explication)' and two radio buttons: 'Il s'agit d'un ordinateur public ou partagé' (selected) and 'Il s'agit d'un ordinateur privé'. Below the security section are two input fields: 'nom d'utilisateur (matricule):' and 'Mot de passe :'. To the right of the password field is a blue button labeled 'Ouvrir une session'. At the bottom left, there is copyright information: '© 2009 Université de Mons' and '© 2006 TMG Form-Auth Microsoft Corporation. Tous droits réservés.' The 'pôle hainuyer' logo is also present at the bottom left of the page.

Une fois sur la page d'accueil, introduisez votre adresse email Condorcet puis le code s'y rapportant. Pensez à désactiver les logiciels anti-publicité (*Adblock*, *Youblock*, etc.) éventuellement installés sur votre navigateur.

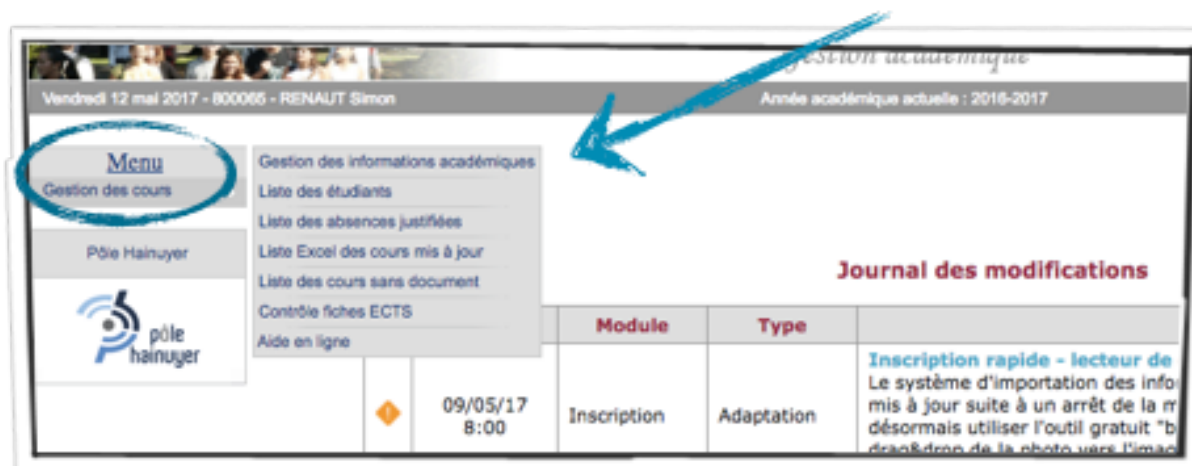
Accès administration

Dans cette première interface, sélectionnez l'*accès administration*. Les autres accès ne sont accessibles qu'aux personnes identifiées dans l'institution comme agent administratif, étudiant ou enseignant.



Gestion des informations académiques

Pour modifier vos fiches Unités d'enseignement et Activité d'apprentissage, cliquez sur le menu *gestion des cours* puis sur le menu *gestion des informations académiques*.



Sous l'onglet **Contrôle fiche ECTS**, vous avez également la possibilité de vérifier les données encodées par les enseignants dans l'ensemble des fiches de la catégorie. En cliquant **liste**, vous avez également la possibilité de télécharger différentes listes d'étudiants inscrits à vos activités d'apprentissage. La liste des absences justifiées, encodées par les secrétariats, est également disponible pour chaque activité d'apprentissage.

Préparation du travail d'encodage et définition de l'enseignant

Avant d'entamer votre travail d'encodage, vous devez sélectionner l'**année académique** sur laquelle vous travaillez ainsi que le nom de l'enseignant dont vous souhaitez encoder les informations.

Si l'unité d'enseignement ou l'activité d'apprentissage n'a pas encore été attribuée par la direction de la catégorie, indiquez **N.** dans le choix de l'enseignant.

En cliquant sur le résumé de la liste des cours, vous obtiendrez une liste de toutes les activités d'apprentissage et unités d'enseignement dont l'enseignant est titulaire.

 **CP-P1-ESACPE-001-C - Formation psycho-pédagogique I**

Bachelier - Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (Charleroi) (PEDA)

 **P-CPSY-001 - Questions spéciales de psycho-pédagogie 1**

Bachelier - Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (Charleroi) (PEDA)

A l'heure actuelle, les menus *informations complémentaires*, *Prestations* et *Enquêtes* ne sont pas utilisés à la HEPH-Condorcet.

Sélection d'une unité d'enseignement ou d'une activité d'apprentissage

Si vous êtes identifiés par la direction de la catégorie comme titulaire d'une ou plusieurs unités d'enseignement ou activités d'apprentissage, vous devriez les voir apparaître en milieu de page.

 P-CPSY-001 - Questions spéciales de psycho-pédagogie 1

Bachelier - Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (Charleroi) (PEDA)

Le code d'une unité d'enseignement peut également vous aider à identifier l'unité d'enseignement au sein d'un cursus.

Exemple : *CM-M1-KINESI-001-T* signifie que l'unité d'enseignement est située dans la catégorie paramédicale (**M**), attachée au premier bloc d'un master (**M1**), au sein de la section Kinésithérapie (**KINESI**) à Charleroi (**T**).

En tant que coordinateur, vous avez accès à l'ensemble des fiches de votre catégorie ou cursus. Si une fiche a été modifiée par l'enseignant, vous pouvez identifier puis modifier son statut d'avancement, indiqué en vert à côté de l'intitulé de la fiche.

En attente de validation : statut par défaut. L'enseignant indique qu'il est en train de modifier les données reprises dans sa fiche.

Validée par l'enseignant : l'enseignant indique qu'il a terminé de modifier les données reprises dans sa fiche. Une fiche ne peut être validée que si toutes les informations obligatoires sont encodées.

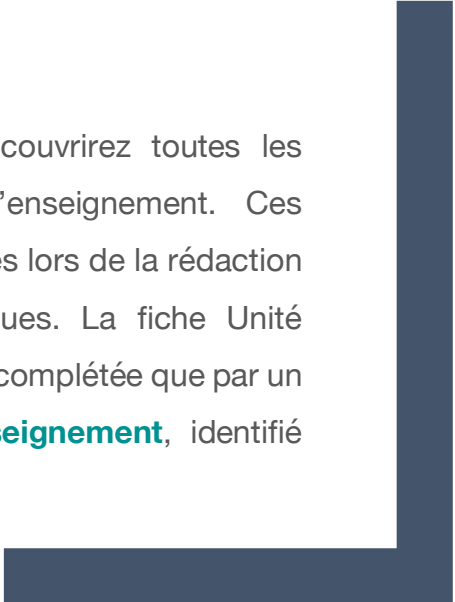
Contrôlée : le coordinateur indique qu'il a vérifié et corrigé l'ensemble des données rédigées par l'enseignant. La fiche peut maintenant être publiée sur l'interface de lecture <https://fiches.condorcet.be>



RÉDIGER SON CONTRAT PÉDAGOGIQUE EN LIGNE

LA FICHE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

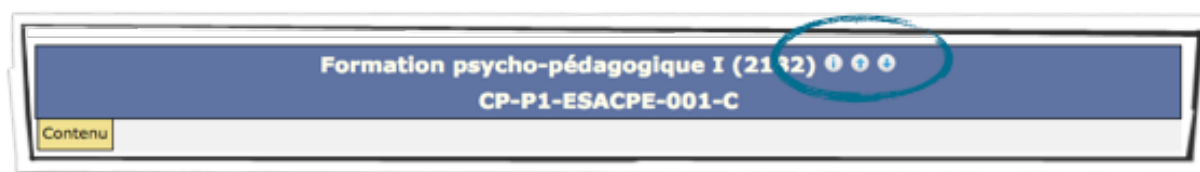
Dans ce chapitre, vous découvrirez toutes les spécificités d'une unité d'enseignement. Ces informations vous seront utiles lors de la rédaction de vos contrats pédagogiques. La fiche Unité d'enseignement ne peut être complétée que par un **Responsable d'unité d'enseignement**, identifié



Informations administratives

Les **informations administratives** sont encodées directement dans les bases de données de la HEPH-Condorcet par le secrétariat de la catégorie. Pour toute remarque ou question relative à ces informations, veuillez prendre contact avec le secrétariat concerné.

Vous pouvez vérifier l'exactitude de ces informations et générer une synthèse des données encodées en cliquant sur le point **Information** (i) à droite de l'intitulé de l'unité d'enseignement.



Attention ! Si les informations reprises dans cet onglet vous semblent incorrectes, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de direction de votre catégorie. Ces informations administratives ne peuvent être modifiées par le secrétariat que durant le mois de mars précédant l'année académique ciblée.

Informations pédagogiques

Les informations reprises sous l'onglet **Outils pédagogiques** sont encodées par le(s) titulaire(s) des différentes activités d'apprentissage qui composent l'unité d'enseignement. Le responsable de l'unité d'enseignement doit s'assurer que l'ensemble des items soit complété par les différents titulaires.

Objectif général de l'unité d'enseignement

En concertation avec les enseignants, le responsable de l'unité d'enseignement indique l'objectif général de l'unité d'enseignement. Il indique en quelques lignes ce que vise l'unité d'enseignement et comment celle-ci s'inscrit dans le programme d'étude du cursus.

Connaissance(s) et compétence(s) préalable(s)

La rédaction de connaissances et compétences préalables est facultative. En concertation avec les enseignants, le responsable de l'unité d'enseignement peut indiquer à l'étudiant qu'il attend de sa part une maîtrise de certaines connaissances et compétences préalablement à son inscription à l'unité d'enseignement. Il s'agit d'une simple indication, les informations reprises sous cet onglet ne bloquent pas l'inscription d'un étudiant à cette unité d'enseignement.

Compétence(s) visée(s) par l'unité d'enseignement

Les référentiels de compétences, développés par la Fédération Wallonie-Bruxelles sur son [site internet](#), sont des outils précieux dans la construction d'un profil d'enseignement. En concertation avec les enseignants, le responsable de l'unité d'enseignement sélectionne la compétence développée dans l'unité.

Acquis d'apprentissage programme

Pour chacune des compétences sélectionnées, le responsable de l'unité d'enseignement identifie les capacités qui seront travaillées au sein de chacune des activités d'apprentissage. **Attention**, il ne s'agit pas des acquis d'apprentissage rédigés par les enseignants dans leurs activités d'apprentissage mais bien des capacités¹ issues du référentiel de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

¹ Dans les référentiels de compétences de la FWB, les capacités permettent de détailler chaque compétence.

Outils pédagogiques

Les informations reprises sous l'onglet **Outils pédagogiques** sont encodées par le(s) titulaire(s) des différentes activités d'apprentissage qui composent l'unité d'enseignement. Le responsable de l'unité d'enseignement doit s'assurer que l'ensemble des items soit complété par les différents titulaires.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Au minimum, une méthode d'enseignement doit être précisée pour chacune des activités d'apprentissage. Il s'agit d'une information encodée par le titulaire de l'activité d'apprentissage dans sa fiche. La liste des méthodes d'enseignement est détaillée dans le glossaire, en fin d'ouvrage.

Supports et références principales

Au minimum un support principal doit être référencé dans cet item et ce pour chacune des activités d'apprentissage. Il s'agit d'une information encodée par le titulaire de l'activité d'apprentissage dans sa fiche. La liste des supports et références est détaillée dans le glossaire, en fin d'ouvrage.

Modalités d'évaluation

Préciser les modalités d'évaluation

La modalité d'évaluation est définie sur base de l'encodage des secrétariats lors de l'encodage des programmes d'études. Comme le précise le règlement général de la HEPH-Condorcet, l'évaluation d'une unité d'enseignement peut prendre plusieurs formes :

Pondérée - Chaque activité d'apprentissage propose une série d'évaluations indépendantes les unes des autres. La note finale est calculée en fonction de la pondération des activités d'apprentissage, définie en début d'année.

Globale - Chaque activité d'apprentissage peut faire l'objet d'une évaluation spécifique qui s'appuie sur les acquis d'apprentissage rédigés par les enseignants. La note finale est calculée au prorata des acquis validés sur le nombre d'acquis total.

Intégrée - L'unité d'enseignement fait l'objet d'une seule épreuve intégrant les savoirs et savoir-faire développés dans chacune de ses activités d'apprentissage. La note finale est calculée au terme de l'évaluation sur base des modalités développées par les enseignants dans la fiche.

Grille d'évaluation et de pondération de l'unité d'enseignement si elle **fait l'objet d'une épreuve intégrée**

Si l'unité d'enseignement fait l'objet d'une épreuve intégrée, le responsable doit préciser, pour chaque session, quel sera le pourcentage de travail journalier par rapport à l'épreuve se déroulant durant la session d'examen. Il doit également indiquer le mode d'évaluation proposé lors de cette épreuve.

Grille d'évaluation et de pondération de l'unité d'enseignement si elle **ne fait pas l'objet d'une épreuve intégrée**

Si l'unité d'enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve intégrée, les titulaires de chaque activité d'apprentissage doivent préciser, pour chaque session, quel sera le pourcentage de travail journalier par rapport à l'épreuve se déroulant durant la session d'examen. Il doit également indiquer le mode d'évaluation proposé lors de cette épreuve.

Rédiger les dispositions particulières

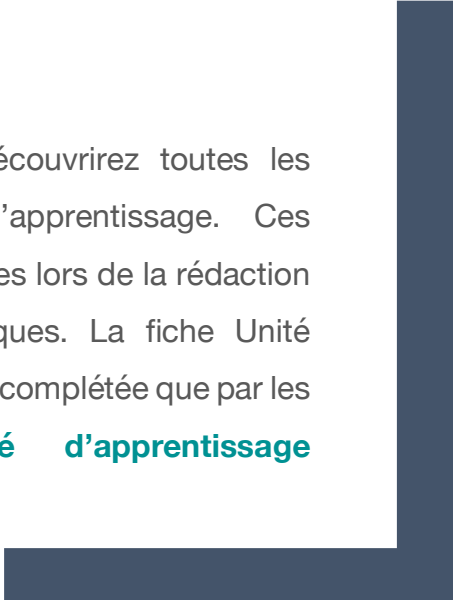
Cette dernière partie de la fiche permet au responsable de l'unité d'enseignement d'indiquer à l'étudiant que d'autres informations spécifiques à l'évaluation sont à sa disposition via l'eCampus (Moodle) ou lors des différentes séquences de cours.



RÉDIGER SON CONTRAT PÉDAGOGIQUE EN LIGNE

LA FICHE ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

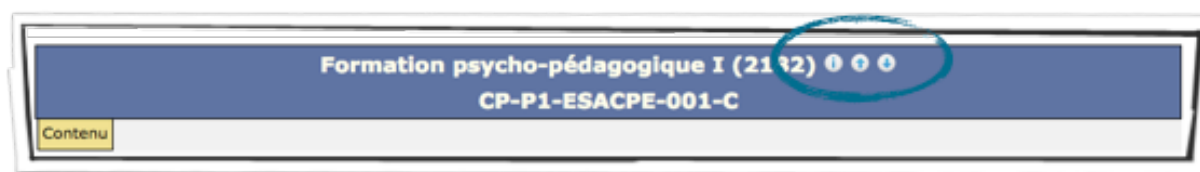
Dans ce chapitre, vous découvrirez toutes les spécificités d'une activité d'apprentissage. Ces informations vous seront utiles lors de la rédaction de vos contrats pédagogiques. La fiche Unité d'enseignement ne peut être complétée que par les **titulaires d'une activité d'apprentissage**



Informations administratives

Les **informations administratives** sont encodées directement dans les bases de données de la HEPH-Condorcet par le secrétariat de la catégorie. Pour toute remarque ou question relative à ces informations, veuillez prendre contact avec le secrétariat concerné.

Vous pouvez vérifier l'exactitude de ces informations et générer une synthèse des données encodées en cliquant sur le point **Information** (i) à droite de l'intitulé de l'unité d'enseignement.



Attention ! Si les informations reprises dans cet onglet vous semblent incorrectes, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de direction de votre catégorie. Ces informations administratives ne peuvent être modifiées par le secrétariat que durant le mois de mars précédant l'année académique ciblée.

Informations pédagogiques

Rédaction des acquis d'apprentissage

Un acquis d'apprentissage est l'énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée. En fonction de ce que l'enseignant attend de ses étudiants, un acquis d'apprentissage peut prendre plusieurs formes :

Acquis d'apprentissage en terme de *connaissances*

En terme de connaissances, l'étudiant sera capable de *mémoriser, nommer, répéter, identifier, décrire, formuler, lire, citer, etc.*

En terme de compréhension, l'étudiant sera capable de *reconnaître, d'associer, de décrire, de reformuler, de traduire, de regrouper, etc.*

Acquis d'apprentissage en terme d'*aptitudes*

En terme d'application, l'étudiant sera capable de *classifier, illustrer, représenter, résoudre, produire, modifier, enseigner, développer, etc.*

En terme d'analyse, l'étudiant sera capable de *décomposer, catégoriser, comparer, interpréter, prioriser, détecter, analyser, contraster, etc.*

Acquis d'apprentissage en terme de *compétences*

En terme de synthèse, l'étudiant sera capable de *compiler, planifier, comparer, généraliser, expérimenter, proposer, concevoir, négocier, valider, anticiper etc.*

En terme d'évaluation, l'étudiant sera capable d'*estimer, mesurer, tester, déduire, juger, noter, critiquer, défendre, convaincre, persuader, choisir, classer, etc.*

Pour faciliter la lisibilité du document, le nombre total d'acquis d'apprentissage devrait être compris entre deux et cinq par activité d'apprentissage. Pour plus d'informations sur la rédaction de ces acquis d'apprentissage, n'hésitez pas à contacter la **Service d'Appui Pédagogique**.

Outils pédagogiques

Contenu

Le contenu de l'activité d'apprentissage doit être précisé sous la forme de quelques titres de chapitres qui structurent globalement l'activité. Il n'est pas nécessaire d'être exhaustif, afin de permettre à l'enseignant de faire éventuellement évoluer son cours en cours d'année sans rentrer en opposition avec les contraintes de la fiche.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Les méthodes d'enseignement sont nombreuses et prennent des formes parfois très différentes en fonction des disciplines abordées. N'hésitez pas à vous servir du glossaire pour identifier ou enrichir les méthodes d'enseignement sur lesquelles s'appuient vos séquences de cours.

Supports

Pour chaque activité d'apprentissage, un support de cours doit être défini par l'enseignant. Généralement, il s'agit du syllabus personnel de l'enseignant ou d'un portefeuille d'articles et documents divers. Il est important que ces documents soient référencés, afin que l'étudiant puisse se les procurer facilement.

La catégorie de support : les supports principaux doivent être considérés comme indispensables à la compréhension globale de l'activité d'apprentissage. Les supports complémentaires regroupent l'ensemble des supports qui permettent à l'étudiant d'améliorer sa compréhension de la matière. Enfin, les références conseillées permettent à l'étudiant d'approfondir, s'il le souhaite, les thématiques abordées.

Le type de support : le type de support mis à la disposition de l'étudiant lui donnera des indications sur le format utilisé par l'enseignant mais également sur l'endroit où se le procurer. Ainsi, une présentation PowerPoint ou un syllabus numérique sera généralement disponible sur la plateforme Moodle. Un livre devra être commandé en bibliothèque alors que certains articles et documents pourraient être distribués en classe.

La référence : pour encourager les étudiants à référencer avec rigueur leurs productions et lectures, n'hésitez pas à respecter les normes bibliographiques en vigueur (APA, ISO690, MLA, etc.).

Modalités d'évaluation

Préciser les modalités de l'évaluation

La modalité d'évaluation est définie sur base de l'encodage des secrétariats en début d'année. Comme le précise le règlement général de la HEPH-Condorcet, l'évaluation d'une unité d'enseignement peut prendre plusieurs formes :

Pondérée - Chaque activité d'apprentissage propose une série d'évaluations indépendantes les unes des autres. La note finale est calculée en fonction de la pondération des activités d'apprentissage, définie en début d'année.

Globale - Chaque activité d'apprentissage peut faire l'objet d'une évaluation spécifique qui s'appuie sur les acquis d'apprentissage rédigés par les enseignants. La note finale est calculée au prorata des acquis validés sur le nombre d'acquis total.

Intégrée - L'unité d'enseignement fait l'objet d'une seule épreuve intégrant les savoirs et savoir-faire développés dans chacune de ses activités d'apprentissage. La note finale est calculée au terme de l'évaluation sur base des modalités développées par les enseignants dans la fiche.

Grille d'évaluation et de pondération de l'unité d'enseignement si elle **fait l'objet d'une évaluation **pondérée** ou d'une évaluation **globale****

Si l'unité d'enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve intégrée, les titulaires de chaque activité d'apprentissage doivent préciser, pour chaque session, quel sera le pourcentage de travail journalier par rapport à l'épreuve en session d'examen.

L'enseignant doit également indiquer le mode d'évaluation proposé lors de chaque épreuve : écrit, oral, pratique, artistique ou sans objet. Ces modes d'évaluation sont définis dans le Règlement Général des Études.

Grille d'évaluation et de pondération de l'unité d'enseignement si elle **fait l'objet d'une évaluation **intégrée****

Si l'unité d'enseignement fait l'objet d'une épreuve intégrée, le responsable doit compléter ces informations directement dans la fiche Unité d'enseignement. Il doit préciser, pour chaque session, quel sera le pourcentage de travail journalier par rapport à l'épreuve se déroulant durant la session d'examen. Il doit également indiquer le mode d'évaluation proposé lors de cette épreuve.

Rédiger les dispositions particulières

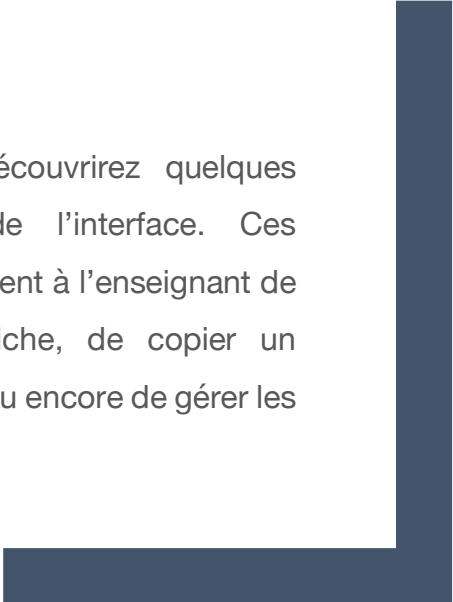
Cette dernière partie de la fiche permet au responsable de l'unité d'enseignement d'indiquer à l'étudiant que d'autres informations spécifiques à l'évaluation sont à sa disposition via l'eCampus (Moodle) ou lors des différentes séquences de cours.



RÉDIGER SON CONTRAT PÉDAGOGIQUE EN LIGNE

POUR ALLER PLUS LOIN !

Dans ce chapitre, vous découvrirez quelques fonctionnalités avancées de l'interface. Ces dernières permettent notamment à l'enseignant de vérifier le contenu d'une fiche, de copier un contenu vers une autre fiche ou encore de gérer les listes d'étudiants.



Vérifier le contenu d'une fiche

Que vous soyez référencés comme responsable d'une unité d'enseignement ou titulaire d'une activité d'apprentissage, il est toujours intéressant de pouvoir parcourir les informations rédigées par les autres enseignants d'un même programme d'étude. Chaque nuit, les informations encodées par les enseignants dans leurs fiches sont mises à jour sur le site internet <https://fiches.condorcet.be> accessible à tous les étudiants de la Haute École, notamment via la plateforme MyCondorcet.



Une fois sur la page d'accueil, introduisez votre adresse email Condorcet puis le code s'y rapportant. **Attention !** Veillez à désactiver les logiciels anti-publicité (Adblock, Youblock, etc.) éventuellement installés sur votre navigateur.

Copier le contenu d'une fiche

Afin de gagner du temps à l'encodage, il est possible de copier le contenu d'une fiche unité d'enseignement ou activité d'apprentissage vers une autre fiche. Par exemple, une activité d'apprentissage rédigée pour l'implantation de Mons peut être entièrement copiée vers une fiche d'activité proposée à Charleroi ou à Tournai.

Dans l'interface, sélectionnez la fiche que vous souhaitez compléter puis cliquez sur le bouton « **Copier** » situé en haut de la page. Vous serez ensuite amenés à sélectionner la fiche dont vous souhaitez reproduire les informations sur le document en cours.



Seules les fiches dont vous êtes titulaires peuvent être copiées. Dans le cas d'une copie d'une unité d'enseignement, les objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage du programme ne seront pas recopiés automatiquement.

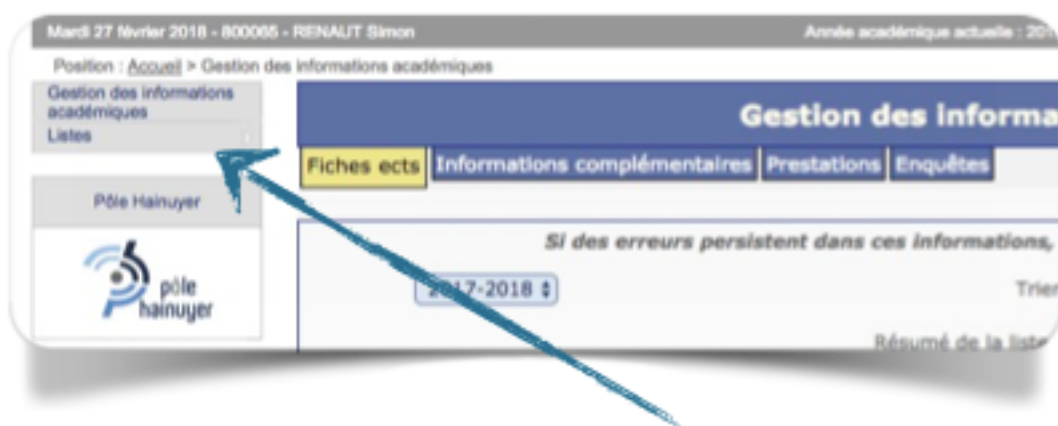


Attention ! Si vous aviez déjà encodé des informations dans votre fiche, celles-ci seront écrasées par le contenu de votre copie. Cette procédure est irréversible. Cependant, il ne s'agit pas, comme c'était le cas sous le régime Bologne, d'une liaison d'un contenu de fiche avec un autre contenu. Par conséquent, si vous avez copié le contenu d'une fiche A vers une fiche B et que vous modifiez ensuite la fiche A, la modification ne sera pas répercutée automatiquement dans la fiche B.

Imprimer une liste d'étudiants

Pour vous aider dans la gestion quotidienne de vos données administratives, vous pouvez accéder via cette interface à de nombreuses listes d'étudiants inscrits à vos activités d'apprentissage.

Pour accéder à ces différentes listes, cliquez sur « Listes » dans les items repris sur la gauche de votre écran.



Listes des étudiants

Pour répondre à vos besoins, ces listes sont généralement modulables. Avant chaque création de liste, vous pouvez régler un certain nombre de paramètres importants.

- (A) Sélectionnez l'année académique. Si vous êtes titulaire du cours depuis plusieurs années, vous pouvez retrouver les listes de vos anciens étudiants.

(B) Sélectionnez le type de liste que vous souhaitez générer. Parmi les listes disponibles, vous trouverez :

- A. les listes de photos
- B. les listes de présence
- C. les listes de points à encoder
- D. les listes de points obtenus

(C) Sélectionnez ensuite la période de l'année (session) durant laquelle s'est tenue l'activité d'apprentissage ou l'unité d'enseignement.

(D) Enfin, vous pouvez définir sous quel format vous souhaitez enregistrer votre liste, au format PDF ou au format Excel. »

Seul les étudiants ayant inscrit l'activité d'apprentissage ou l'unité d'enseignement dans leur Programme Annuel (PAE) seront référencés dans ces listes. Il ne s'agit donc pas de listes d'étudiants correspondant à une année d'étude ou une autre.

Listes des absences justifiées

Il est parfois utile de vérifier si un étudiant s'est absenté de manière justifiée à une activité d'apprentissage ou à une évaluation. Pour accéder à la liste des absences justifiées, cliquez sur « Liste » puis sur « Liste des absences justifiées »

Comme pour les listes d'étudiants, ces listes sont généralement modulables.

- A. L'année académique
- B. L'enseignant (vous-même)
- C. Le format de la liste
- D. La période de l'année

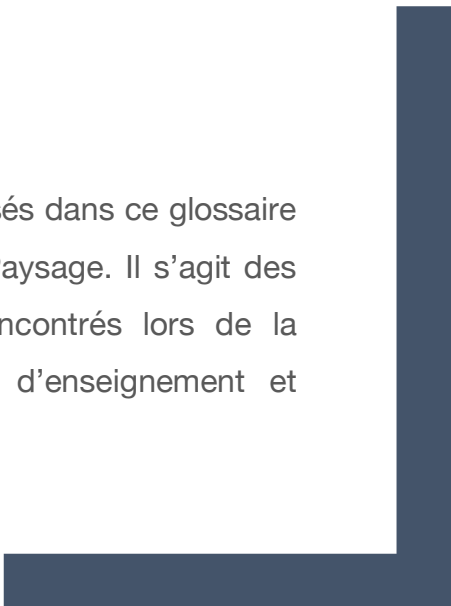
Pour que la liste soit valide, le secrétariat des études doit avoir encodé ces absences dans GESTAC.



RÉDIGER SON CONTRAT PÉDAGOGIQUE EN LIGNE

GLOSSAIRE

La plupart des termes proposés dans ce glossaire sont définis dans le décret Paysage. Il s'agit des termes les plus souvent rencontrés lors de la rédaction des fiches Unité d'enseignement et activité d'apprentissage.



Acquis d'apprentissage

Énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée. Les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

Activité d'autoformation

Activité d'apprentissage qui s'organise autour d'un espace-lieu et d'un espace-temps flexible en toute autonomie de la part de l'étudiant.

Activité d'enrichissement personnel

Activité complémentaire qui permet d'amener un étudiant de manière autonome vers un niveau conceptuel plus élevé.

Activité d'étude

Application intellectuelle en vue d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés intellectuelles. L'étude nécessite attention, concentration, effort, persévérance et volonté.

Activité d'intégration professionnelle

Activités favorisant la libre discussion, le partage d'idées, la démonstration de méthodes, l'application pratique d'habiletés et de principes. Les étudiants sont appelés à travailler seuls ou en équipe à des activités requérant de l'équipement ou une organisation spécifique.

Année académique

Cycle dans l'organisation des missions d'enseignement qui commence le 14 septembre et se termine le 13 septembre suivant. Les activités, décisions et actes liés à ces missions sont rattachés à une année académique, mais peuvent s'étendre en dehors de cette période. L'année académique s'achève le 30 septembre.

Bachelier

Grade académique de niveau 6 sanctionnant des études de premier cycle de 180 crédits au moins.

Bachelier de spécialisation

Études menant à un grade académique de bachelier particulier (de niveau 6) sanctionnant des études spécifiques de premier cycle de 60 crédits au moins, complétant une formation préalable de bachelier.

Compétence

Faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné. Par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes.

Connaissance

Ensemble cohérent de savoirs et d'expériences résultant de l'assimilation par apprentissage d'informations, de faits, de théories, de pratiques, de techniques relatifs à un ou plusieurs domaines d'étude, de travail, artistiques ou socioprofessionnels.

Corequis

Ensemble d'unités d'enseignements d'un programme d'études qui doivent avoir été suivies préalablement ou au plus tard au cours de la même année académique.

Cours magistral

Présentation orale, principalement expositive, par l'enseignant d'une matière aux étudiants.

Crédit

Unité correspondant au temps consacré, par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage. Le crédit est une mesure relative de l'ensemble des travaux d'un étudiant pour une ou plusieurs activités d'apprentissage au sein d'un programme d'études, considérant que les travaux d'un étudiant se consacrant à temps plein à ses études pendant une année académique représentent pour lui une charge de 60 crédits.

Excursion

Voyage éducatif dans des lieux où les étudiants peuvent observer, étudier ou approfondir un objet.

Exercices de création

Activités menées principalement dans les domaines artistiques.

Exercice dirigé

Exercice réalisé dans un but d'application, de maîtrise, de perfectionnement, de consolidation, de rappel, de contrôle ou de découverte de connaissances théoriques.

Jury

Instance académique chargée, à titre principal, de l'admission aux études, du suivi des étudiants, de l'évaluation des acquis d'apprentissage, de leur certification et de l'organisation des épreuves correspondantes.

Master

Grade académique de niveau 7 sanctionnant des études de deuxième cycle de 60 crédits au moins et, si elles poursuivent une finalité particulière, de 120 crédits au moins.

Master de spécialisation

Études menant à grade académique de master particulier (de niveau 7), délivré par une université ou en co-diplomation avec une université, sanctionnant des études spécifiques de deuxième cycle de 60 crédits au moins, complétant une formation préalable de master.

Préparation

Exercice, activité pratique durant laquelle un étudiant répond individuellement, en dehors de l'espace-lieu et de l'espace-temps du cours, aux exigences de l'enseignant.

Prérequis

Ensemble d'unités d'enseignement d'un programme d'études dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette unité d'enseignement, sauf dérogation accordée par le jury.

Programme annuel de l'étudiant (PAE)

Ensemble cohérent, approuvé par le jury, d'unités d'enseignement d'un programme d'études auxquelles un étudiant s'inscrit régulièrement pour une année académique durant laquelle il participe aux activités, en présente les épreuves et sera délibéré par le jury.

Programme d'étude

Ensemble des activités d'apprentissage, regroupées en unités d'enseignement, certaines obligatoires, d'autres au choix individuel de chaque inscrit, conforme au référentiel de compétences d'un cycle d'études; le programme précise les crédits associés et l'organisation temporelle et les prérequis ou corequis des diverses unités d'enseignement.

Quadrimestre

Division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois. L'année académique est divisée en trois quadrimestres. Le premier quadrimestre débute le 14 septembre. Le deuxième débute le premier février. Le troisième débute le premier juillet. Les deux premiers quadrimestres comportent au minimum 12 semaines d'activités d'apprentissage.

Recherche en atelier

Activité menée principalement dans les domaines artistiques.

Référentiel de compétences

Ensemble structuré de compétences spécifiques à un grade académique, un titre ou une certification.

Séminaire

Exploration collective dirigée, en groupe restreint d'étudiants, d'un objet d'étude ou d'un thème.

Travail de fin d'études

Contribution personnelle et originale à la résolution d'une problématique complexe relevant du domaine d'études choisi. Il prévoit typiquement la formulation d'un problème de recherche, la maîtrise de la littérature correspondante, la conception et l'application d'une méthodologie pour explorer la question choisie ainsi que la rédaction d'un document décrivant ce travail.

Travail personnel

Confrontation d'étudiants, seuls ou en groupe, à une problématique complexe, souvent ouverte, dont la résolution implique la production d'une réalisation concrète ainsi que des phases d'analyse, de recherche d'information, de synthèse, de communication écrite ou orale, etc.

Travail pratique

Activité durant laquelle les étudiants sont confrontés à une résolution de problème durant laquelle ils utilisent des dispositifs pratiques, notamment l'activité et la recherche en laboratoire.

Unité d'enseignement

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activité d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage. Chaque unité d'enseignement au sein d'un programme d'étude comprend donc une ou plusieurs activités d'apprentissage.



HAUTE ÉCOLE
CONDORCET

www.condorcet.be



SERVICE D'APPUI PÉDAGOGIQUE
SAP@CONDORCET.BE
FÉVRIER 2022